

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Arcachon, le 27 novembre 2018

Service Maritime et Littoral

Unité Gestion Espace maritime et littoral

Pôle Cultures marines et environnement

Nos réf. : 18/0149

Vos réf. :

Affaire suivie par : Pôle Cultures Marines et Environnement

Tél. 05-57-52-57-17 – Fax : 05-57-52-57-19

Objet : Etat de vacance des concessions

REF. : Code rural et de la pêche maritime, livre IX, article R 923-44

PJ : Etat de vacance N° 05-2018

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer de l'organisation d'un affichage de concessions vacantes qui se déroulera dans le cadre du décret cité en référence relatif au régime de l'autorisation d'exploitation de cultures marines.

A ce titre, je vous fais parvenir un état de vacance des concessions de cultures marines pour affichage en votre mairie pendant 30 jours, du **3 Décembre 2018 au 1^{er} Janvier 2019**.

Les candidats à la reprise des concessions vacantes devront déposer leurs demandes au sein de l'Unité Gestion de l'Espace Maritime et Littoral du Service Maritime et Littoral d'Arcachon pendant l'affichage de l'état de vacance.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet, Pour le Directeur départemental
des Territoires et de la Mer de la Gironde
et par délégation

Destinataires (transmission par courriel) :
Mairies de Arcachon-Andernos-Arès-Audenge
Gujan-La Teste-Lanton-Le Teich-Lège Cap-ferret

L'Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics
Florian PERRON
Chef de l'Unité Gestion de l'Espace
Maritime et Littoral

Copie à : CRCAA - CDPMEM - dossier - chrono

Direction départementale
des Territoires et de la Mer
de la Gironde

Service Maritime et Littoral

Unité Gestion de L'Espace
Maritime et Littoral

Pôle Cultures Marines et
Environnement



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AUTORISATION D'EXPLOITATION DE CULTURES MARINES

ETAT n° 05-2018

VACANCE DE CONCESSIONS DE CULTURES MARINES

du 03/12/18 au 01/01/19

Arrêté n° 2018-005 du 03 décembre 2018

Un affichage des concessions de cultures marines vacantes se déroulera du 3 décembre 2018 au 1er janvier 2019 inclus dans :

- > les mairies de **ANDERNOS LES BAINS, ARCACHON, ARES, AUDENGE, GUJAN MESTRAS, LA TESTE DE BUCH, LANTON, LE TEICH, LE GE CAP FERRET**
- > l'unité gestion de l'espace littoral et maritime, du Service Maritime et Littoral de la Gironde ;

Les demandes de reprise des concessions vacantes, visant tout ou partie de chaque emplacement en cause, devront être établies dans les formes réglementaires et déposées au plus tard le 1er janvier 2019 au Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de la Gironde.

Le présent état est arrêté à 11 concessions vacantes.

5 quai du capitaine
ALLEGRE
33311 ARCACHON
téléphone :
05 57 52 57 17
télécopie :
05 57 52 57 19
mél : ddim-dml
@gironde.gouv.fr

Fait à ARCACHON, le 27/11/18

Pour le Préfet, pour le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer de la Gironde

et par délégation
L'ingénieur Divulguant des Travaux Publics

Florent PERRON
Chef de l'Unité Gestion de l'Espace
Maritime et Littoral

ETAT DE VACANCE DE CONCESSIONS DE CULTURES MARINES n° 05-2018 du 03/12/18 au 01/01/19

Concession	Localisation	Caractéristiques	Surface ou Longueur	Ancien concessionnaire	Date vacance	Expiration	Indemnité
03000620	GRAND BANC	Divers Huître - En Surélevé Terrain Découvrant (Elevage) DPM Littoral(balancem. Marée)	12 ares	EARL LOIC & SIMON	07/11/2018	17/04/2028	
03004030	GRAND BANC	Huître Creuse - En Surélevé Terrain Découvrant (Captage/Elevage) DPM Littoral(balancem. Marée)	34,05 ares	EARL LOIC & SIMON	07/11/2018	17/04/2028	
13003230	TES	Huître Creuse - En Surélevé Terrain Découvrant (Elevage) DPM Littoral(balancem. Marée)	30,41 ares	EARL STEINBACH	26/10/2018	10/12/2023	
23002209	GUIAN	Huître Creuse - En Surélevé Terrain Découvrant (Elevage) DPM Littoral(balancem. Marée)	18,4 ares	EARL LOIC & SIMON	07/11/2018	17/04/2028	
23002713	GUIAN	Huître Creuse - En Surélevé Terrain Découvrant (Captage/Elevage) DPM Littoral(balancem. Marée)	46,92 ares	EARL LOIC & SIMON	07/11/2018	17/04/2028	
32004149	ARGILES	Huître Creuse - En Surélevé Terrain Découvrant (Captage) DPM Littoral(balancem. Marée)	6,21 ares	EARL LOIC & SIMON	07/11/2018	05/04/2037	
32004449	ARGILES	Huître Creuse - En Surélevé Terrain Découvrant (Elevage) DPM Littoral(balancem. Marée)	38,1 ares	EARL LOIC & SIMON	07/11/2018	05/04/2037	
35004212	LAHILLON	Huître Creuse - En Surélevé Terrain Découvrant (Captage/Elevage) DPM Littoral(balancem. Marée)	52,3 ares	BERNARDI Maud	26/11/2018	17/11/2019	
67003584	MARENS	Huître Creuse - En Surélevé Terrain Découvrant (Captage/Elevage) DPM Littoral(balancem. Marée)	31,67 ares	EARL LOIC & SIMON	07/11/2018	02/02/2024	
81106881	ARCACHON, FOUR	DPM Littoral(balancem. Marée)	172 m²	EARL LOIC & SIMON	07/11/2018	13/06/2027	
81106981	ARCACHON, FOUR	DPM Littoral(balancem. Marée)	163 m²	EARL LOIC & SIMON	07/11/2018	13/06/2027	